

Tambour battant **La tradition militaire**

René Chartrand

Volume 5, numéro 2, été 1989

En avant la musique!

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7503ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chartrand, R. (1989). Tambour battant : la tradition militaire. *Cap-aux-Diamants*, 5(2), 17–19.

TAMBOUR BATTANT

LA TRADITION MILITAIRE

par René Chartrand*

La ville de Québec, faut-il le rappeler, fut très longtemps une des plus importantes places de guerre en Amérique comme en témoignent aujourd'hui ses nombreuses fortifications. Cette vocation de place forte s'amorce tôt sous le Régime français et se continue durant plus d'un siècle. Après le retrait des garnisons britanniques en 1871, la ville forteresse perd sa raison d'être. Après leur départ, des troupes canadiennes prennent la relève et assurent, depuis, la présence militaire, notamment par l'entraînement des soldats.

Il est difficile d'imaginer des soldats sans immédiatement associer leur présence à la musique militaire des fanfares défilant dans les rues. Les fanfares militaires nous renvoient également aux concerts donnés autrefois dans les parcs publics. Le rythme énergique de la musique militaire, s'appuyant en particulier sur les cuivres, connaît une certaine vogue à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle. La grande vogue des «marches» militaires à cadence rapide, comme celles de l'Américain John P. Sousa, très appréciées du grand public, remontent à cette époque.

Au son de La Diane

À l'époque de la Nouvelle-France, la musique militaire représente plus qu'un divertissement pour les habitants de la ville de Québec. Les sons des tambours et des clairons constituent un des aspects familiers de la vie quotidienne des citadins, un peu comme le son des cloches des églises. Québec est une place de guerre, régie par un état-major, et pourvue d'une garnison. Les règlements pour le service dans les places de guerre en Europe sont appliqués à celles des colonies, et ceci dès la première moitié du XVII^e siècle. L'on peut lire dans les *Relations des Jésuites* de 1636 que Québec est gardée comme une forteresse en France et que la «*Diane nous réveille tous les matins*». Nos chroniqueurs jésuites parlent-ils d'une Diane chasseresse, nymphe des bois du Nouveau Monde, qui les réveille doucement? Pas du tout. Il s'agit simplement d'un des sons de la vie quotidienne: le premier roulement du tambour de la journée, qui signale le réveil de la garnison, en particulier, et celui de la population en général. L'origine du nom La Diane se perd dans la nuit des temps



*Tambours des Compagnies franches de la Marine vers 1740.
(Reconstitution Michel Pétard, Service canadien des parcs, 1976).*

Fanfare d'un régiment d'infanterie britannique en répétition vers 1772. (National Army Museum, Londres).



comme bien d'autres appellations. Mais tous les matins, «au point du jour», le tambour en faction au corps de garde monte sur le rempart et joue La Diane durant une quinzaine de minutes.

De nombreux appels

Battue par plusieurs tambours circulant dans la ville afin d'avertir les militaires de rejoindre leur corps pour des exercices ou une revue à la place



Musicien noir du septième régiment britannique vers 1791. À l'époque, ce corps militaire était stationné à Québec. (Aquarelle de Lucien Rousselot d'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Anne S.K. Brown Military, Collection Brown University, E.U.).

d'Armes, L'Assemblée résonne souvent dans les rues de Québec. Il existe de nombreux autres appels. Ainsi, La Retraite au coucher du soleil, avertit la population de la fermeture imminente des portes de la ville; L'Ordre, signale la fermeture des portes; La Prière, La Garde et ainsi de suite jusqu'à La Générale, qui signifie que l'ennemi approche de la ville. Moins alarmiste mais fort utile, Le Ban annonce au public la lecture des ordonnances et des règlements et même des ventes par encan qui suivent les décès. Enfin, les tambours servent aussi lors de fêtes ou de réjouissances diverses.

Lorsqu'elle s'assemble en corps, chaque compagnie de soldats compte au moins un «tambour», dirigé par un tambour-major. Les tambours portent des uniformes distinctifs bleus et rouges richement galonnés. Leurs tambours, peints en bleu, sont ornés de fleurs de lys jaunes. Dès 1660, des soldats font retentir les tambours et les flûtes le jour de l'Épiphanie. Cela nous révèle que les soldats musiciens d'ici, tout comme leurs confrères de la métropole, jouaient aussi des fifres et sans doute quelquefois des hautbois.

D'un régime à l'autre

Après la prise de Québec, en 1759, la population de la ville continue de vivre au son du tambour. Seule la nationalité des musiciens change. Au début du XIX^e siècle, dans les régiments d'infanterie légère et de carabiniers, le clairon remplace le tambour. Les tambours et les clairons des régiments britanniques portent habituellement un uniforme aux couleurs «inversées». Ainsi, si l'uniforme régimentaire est rouge avec des distinctives (collet, parements, revers) jaunes, les tambours revêtent un habit jaune à distinctives rouges, le tout orné de galons élaborés sur chaque couture. Après 1832, les tambours portent simplement un uniforme régimentaire richement galonné. Les tambour-majors affichaient des habits galonnés d'argent et portaient le bicorne orné de plumes et une grande canne à pommeau d'argent.

À Québec, les premières véritables fanfares apparaissent sous le régime anglais. Dès le XVII^e siècle, certains des corps cossus en compte une, mais le phénomène se développe lentement dans les armées européennes car la fanfare devait être payée par les officiers du régiment. Vers le milieu du XVIII^e siècle, l'armée assume une partie des frais et de nombreux régiments se dotent de fanfares. Assez petites, ces premières fanfares regroupent une dizaine d'hommes et parfois moins. Ainsi, en 1765, la fanfare du 46^e régiment en compte six seulement. Au fil des années, les fanfares prennent de l'importance et réunissent souvent une vingtaine d'hommes au début du XIX^e siècle. L'habillement des fanfares reflète les goûts du commandant du régiment, et il existe de

nombreuses variantes. Le blanc semble toutefois la couleur la plus en vogue. En 1830, au moment où l'armée décide de réglementer l'uniforme des fanfares, le blanc l'emporte.

Le genre d'harmonie entendue par nos ancêtres différait certainement de ce que nous connaissons aujourd'hui. Une liste des instruments de la fanfare du 49^e régiment (tous perdus en 1813) énumère 14 clarinettes, 2 bassons, 10 flûtes, 2 cors, 1 trompette, 1 serpent, des timbales et une paire de triangles. Plusieurs fanfares possèdent également des cymbales et un «chapeau chinois», espèce de cymbale ou croissant avec des grelots fixés sur une perche. Jusqu'en 1825, le «grand chic» pour une fanfare régimentaire consiste à avoir un ou plusieurs hommes noirs comme timbaliers. Vêtus «à la Turque», ils portent des turbans, des vestes brodées, des bracelets et un collier en argent. Pour défiler sous le commandement du tambour-major, les tambours du régiment se réunissent en corps à l'avant de la fanfare.

Les fanfares à l'honneur

Lors des cérémonies officielles, les tambours et les fanfares sont très en vue. Ainsi, en août 1791, le 7^e régiment, dirigé par le prince Edward, également duc de Kent, débarque à Québec. Le cérémonial comprend des manœuvres accompagnées d'un salut «au son du tambour [de] la musique jouant *God save the King*». La fanfare du 7^e régiment était alors l'une des plus réputées et des mieux équipées de l'armée. Le public apprécie beaucoup les concerts donnés par les fanfares. Pour la population en général, il s'agit d'une des rares occasions d'entendre gratuitement une musique d'orchestre. La «bonne société» se montre aussi très réceptive à ces manifestations. Aussi, en juillet 1834, lors de la visite à Québec du gouverneur Cole de l'état américain de l'Illinois, la fanfare du 79^e régiment donne un concert public et joue ensuite des valses et des quadrilles au mess des officiers.

Des concerts bénéfiques

Les musiciens militaires, attirés pour les bals et les concerts, augmentent parfois leur solde grâce aux droits d'entrée. En décembre 1771, la fanfare du 10^e régiment annonce un concert public suivi d'un bal «au profit des musiciens». Les concerts à des fins charitables se multiplient. Ainsi, en 1820, les fanfares des deux régiments en garnison donnent un concert au profit des immigrants. Les acteurs de la ville dépendent des fanfares militaires pour une partie de leur financement. Ainsi, les musiciens du 76^e régiment versent les revenus d'un concert au théâtre en 1820, et leurs confrères des 15^e et 32^e régiments en font autant. En 1828, le musicien-chef du 79^e régiment agrmente les entractes en jouant de la flûte. Le goût

de théâtre se répand auprès des soldats du 79^e régiment car, en 1835, ils montent une comédie comportant des danses écossaises au son des cornemuses. Les profits vont aux veuves et aux orphelins du régiment.

Jusqu'au départ des forces britanniques en 1871, la présence de la musique militaire demeure prépondérante. Le déclin de l'importance mili-



taire de la vieille capitale ne signifie pas pour autant la fin des fanfares. Des harmonies civiles, ou para-militaires, comme celle des Zouaves pontificaux, continuent à jouer les airs de marche à travers les rues de Québec, en plus des fanfares des régiments de milice et des unités des Forces armées régulières. De nos jours, la musique militaire continue d'intéresser la population et les visiteurs, perpétuant ainsi une tradition de plus de trois siècles. ♦

Bicorne emplumé, habit galonné, canne au pommeau d'argent constituent des éléments de l'important costume des tambours-majors des régiments d'infanterie. (Charles Hamilton Smith, Costume of the Army, 1812-1815).

Je remercie Claudette Lacelle, historienne au Service canadien des parcs et Brian Dunnigan, directeur du Fort Niagara pour leur aide documentaire.

*Conservateur en chef, Service canadien des parcs, Ottawa